

**Conférence internationale sur la sécurité nucléaire : intensification des efforts mondiaux - Vienne, 1er au 5 juillet 2013**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter pour la Présidence de cette Conférence, qui constitue un évènement particulièrement important. Je tiens également à remercier le Secrétariat de l'AIEA et son Directeur Général M. Amano pour sa préparation et son organisation.

Nous sommes aujourd'hui confrontés dans le domaine nucléaire à plusieurs défis et en particulier celui d'une protection efficace des matières nucléaires et radioactives et des installations nucléaires contre tout acte malveillant y compris de nature terroriste. La France promeut le développement responsable du nucléaire civil, en conformité avec les plus hauts standards de sûreté, de non-prolifération et de sécurité. A ce titre, la France fait de la sécurité nucléaire, qui tout comme la sûreté nucléaire a pour objectif la protection des personnes et de l'environnement, une de ses priorités.

**La sécurité nucléaire relève de la responsabilité première de chacun des Etats sur son propre territoire. Toutefois, compte tenu du caractère mondialisé de la menace, la réponse doit aussi être globale, impliquant l'ensemble des Etats.** C'est pourquoi cette Conférence est particulièrement importante et vient compléter les précédentes initiatives de la Communauté internationale, en particulier les Sommets sur la sécurité nucléaire.

**Cette priorité donnée à la sécurité nucléaire est désormais au cœur des activités de l'AIEA,** qui a un rôle central à jouer dans la coordination des efforts au niveau mondial et notamment dans la promotion de l'adhésion aux instruments internationaux afin de renforcer le cadre mondial de sécurité nucléaire. *Celui-ci doit être fondé sur la mise en œuvre, par des autorités compétentes, de régimes de sécurité nucléaire robustes et adaptés à la menace et sur des régimes de sanctions adaptés.*

Mon pays considère que cette Conférence doit être l'occasion de mesurer les progrès accomplis et de redéfinir nos priorités au sein de l'AIEA dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Monsieur le Président,

**Il revient à chaque Etat de définir les menaces qui lui sont propres et de définir le régime de sécurité adapté.** La France s'est dotée depuis 1980 d'un cadre législatif et réglementaire complet ainsi que de capacités nationales éprouvées de prévention de la menace de terrorisme nucléaire, de détection des actes illicites et de réponse en situation d'urgence.

La France a su faire évoluer ce dispositif pour tenir compte des nouvelles menaces et de ses engagements internationaux. *Elle a ainsi complètement révisé sa réglementation sur la protection des matières nucléaires, de leurs installations et de leurs transports entre 2009 et 2011 et continuera à adapter les exigences de sécurité pour tenir compte des évolutions du contexte international. Pleinement conscient des enjeux associés à la sécurité nucléaire, l'Etat français a décidé d'augmenter les moyens consacrés au contrôle de l'application de cette réglementation par le renforcement des effectifs de l'autorité de sécurité nucléaire.*

Comme en témoigne cette Conférence, **la sécurité nucléaire est également une question qui se pose à la Communauté internationale** et qui requiert une coopération forte entre Etats et avec les organisations multilatérales.

*Depuis 2002, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution présentée par l'Inde et co-parrainée par la France intitulée « Mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive ».* La France est également partie aux treize conventions sectorielles en matière de lutte contre le terrorisme négociées aux Nations unies. Elle vient de ratifier en 2013 la **Convention pour la répression des actes de terrorisme nucléaires** ainsi que l'**amendement de 2005 à la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires - CPPMN**. Nous saisissons l'occasion de cette Conférence pour appeler à nouveau les Etats qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à ces Conventions et à ratifier au plus tôt l'amendement à la CPPMN, afin de permettre l'entrée en vigueur rapide de ce dernier.

*En avril 2004, les Nations unies ont franchi une étape cruciale avec l'adoption de la **résolution 1540 du Conseil de sécurité**, qui vise à prévenir le risque d'acquisition d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs par des terroristes. Dans l'esprit de cette résolution, la France considère que le **contrôle des exportations sensibles contribue à réduire le risque** que des terroristes aient accès à des matières, des installations, des équipements ou des technologies susceptibles de contribuer au développement d'armes de destruction massive.*

La France participe aux opérations menées tant dans le cadre du **Partenariat mondial du G8** que de l'**initiative globale pour combattre le terrorisme nucléaire**. La France a ainsi contribué sur le territoire de la Fédération de Russie à la protection des matières fissiles issues du démantèlement des armes nucléaires, à la sécurisation de matières nucléaires issues de sous-marins nucléaires et à la sécurisation de sources radioactives. *Elle a également procédé au retrait des générateurs électriques nucléaires qui alimentaient les balises de navigation dans l'Océan Arctique et en mer Baltique, ainsi qu'à la sécurisation de sources radioactives en Ukraine.*

Elle tient les engagements pris dans le cadre des Sommets sur la sécurité nucléaire, lancés à l'initiative du Président Obama. A titre d'exemple, la **minimisation de l'utilisation d'uranium hautement enrichi** pour des besoins civils (*tout en contribuant à préserver l'approvisionnement en radio-isotopes à usage médical*) figure dans ces engagements et la France a, en application de ceux-ci, lancé le processus de conversion de son réacteur de recherche Orphée. *Celui-ci rejoindra ainsi le groupe des réacteurs européens et américains qui seront convertis dès que des combustibles à hautes densités seront disponibles dans des conditions de faisabilité technique et économiques satisfaisantes.*

Depuis le milieu des années 2000, l'AIEA s'est progressivement imposée comme l'acteur de référence pour renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité nucléaire. L'AIEA peut également jouer un rôle déterminant dans la promotion et la diffusion de la culture de sécurité nucléaire, pierre angulaire de l'appropriation des enjeux de sécurité par toutes les entités concernées et facteur essentiel de la mise en œuvre des actions permettant d'y répondre. Cette Conférence marque encore une nouvelle étape en ce sens.

Afin d'appuyer les efforts de l'Agence, la France entend poursuivre son soutien financier et technique au **plan sur la sécurité nucléaire 2014-2017** de l'Agence, comme elle le fait pour le plan en cours, notamment au travers de l'arrangement pratique de coopération et d'appui entre la France et l'AIEA et du versement de contributions extra-budgétaires.

Le soutien de la France s'exprime également par une participation active à l'élaboration de l'ensemble des documents de recommandations et guides de la **collection sécurité nucléaire**.

Les missions de type **IPPAS (International Physical Protection Advisory Service)** sont un service essentiel proposé par l'Agence *pour aider les Etats à évaluer leur régime national en matière de protection physique des installations et des matières nucléaires*. La France a accueilli une mission en novembre 2011 et nous encourageons tous les Etats ici présents à s'engager dans un exercice similaire. Nous les invitons par ailleurs à participer au séminaire international consacré aux enseignements des missions IPPAS que la France accueillera en décembre 2013 à Paris en coopération avec l'AIEA.

L'utilisation des sources radioactives à des fins malveillantes représente également une menace bien réelle. Notre pays est particulièrement impliqué dans la mise en œuvre du **Code de Conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives**. Nous nous sommes également fortement engagés aux côtés de l'AIEA dans des **actions de sécurisation ou de rapatriement de sources usées** exportées dans le passé par des entreprises françaises et pouvant présenter actuellement des risques pour la sûreté et la sécurité dans le pays où elles sont entreposées.

Monsieur le Président,

L'énergie nucléaire est et restera très largement utilisée au niveau mondial, que ce soit dans les domaines industriels ou médicaux. Je formule le vœu que le riche programme de cette conférence nous permette d'accroître encore notre mobilisation pour exercer une vigilance sans faille sur les exigences qui conditionnent l'utilisation de cette énergie en toute sécurité.

Je vous remercie.